



KUBE311
FORMATION ET LEADERSHIP



MANAGEMENT



COMMUNICATION ET VENTE



RH



FINANCE ET GESTION D'ENTREPRISE

LA CRÉATION D'ENTREPRISE : 2 JOURS POUR ENTREPRENDRE

Mis à jour 26/09/2022

PRÉAMBULE

La création d'entreprise est un parcours complexe nécessitant la maîtrise d'outils et l'obtention de compétences qui vous permettront, futurs chefs d'entreprise, de mettre toutes les chances de votre côté. A l'issue de la formation vous aurez intégré les fondamentaux de la gestion d'entreprise et vous maîtriserez les notions de bases juridiques, de la gestion comptable et financière qui en découlent.



LE +

Cette formation est personnalisée. Nous vous demanderons d'apporter les éléments nécessaires à la construction de votre prévisionnel. Au regard de votre projet vous modéliserez la création de votre entreprise et vous serez en mesure de la piloter !

CONTENU

Au cours de la formation, vous allez découvrir les outils qui vont vous permettre de travailler sereinement sur les 7 thématiques suivants :

I/ Choix du statut juridique

- Entreprise individuelle
- Microentreprise
- Profession libérale
- EURL / SARL
- SAS / SASU



Dans un premier temps, ces différentes formes juridiques vous seront présentées. En fonction de votre situation personnelle et de vos objectifs professionnels le choix de la structure juridique de votre projet en découlera.

Le dirigeant est seul à piloter son entreprise car il en est le seul responsable !

INTERVENANTS

- Des experts dans la création et gestion d'entreprises
- Des experts en matière juridique : avocat, notaire, gestionnaire de patrimoine

PUBLIC/ PRÉ-REQUIS

- Public
 - Porteurs de projet d'entreprise
 - Collaborateur/Assistant comptable
- Prérequis : Aucun

DURÉE

Présentiel : 2 jours

POINT FORT

Formation personnalisée

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation limitée à 5 stagiaires par séance
- Formation personnalisée qui portera sur votre projet professionnel

LIVRABLES

- Support de cours
- Outils utilisés pendant la formation

TARIF

1 490 € HT / 2 jours
40 € HT forfait repas

SAS KUBE 311

55 Avenue Louis Breguet, bat. Ariane, BP 17-31400 Toulouse
Au capital de 1000€ - RCS TOULOUSE
N°SIREN : 839 051 059
Numéro de déclaration d'activité 76310971631

05 62 26 65 08
contact@kub311.com
www.kub311.com



II/ Responsabilité du dirigeant

- La responsabilité civile et pénale
 - Sincérité des comptes, abus de biens sociaux
 - Devoir de direction et de gestion
 - Délégation de pouvoir
- Le statut social du dirigeant
 - Protection sociale du dirigeant
 - Cotisations sociales personnelles
 - Régime de retraite



La responsabilité du dirigeant est un aspect majeur qui est bien souvent négligé par l'entrepreneur. Le chef d'entreprise est souvent rappelé à l'ordre, malgré lui, lors d'un contrôle ou lors d'une difficulté rencontrée avec un client, un prestataire ou une autre partie prenante. Au-delà des informations qui circulent sur internet, nombreuses sont les personnes qui ignorent où l'information pertinente peut se trouver. Le droit à l'erreur existe mais comme le dit l'expression latine « nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude ».

A l'issue de ce chapitre, vous connaîtrez vos droits et devoirs, ce qui vous permettra d'assimiler vos responsabilités. Un QCM sera à compléter pour l'évaluation de vos acquis.

III/ Établir et comprendre un prévisionnel

- Établissement d'un prévisionnel sur Excel
- Calcul du coût de revient d'un salarié
- Choix du régime fiscal : arbitrage
 - Impôt sur les sociétés
 - Impôt sur les revenus
 - Taxe sur la valeur ajoutée



Ce chapitre est la partie la plus intéressante pour vous. A travers le prévisionnel, que vous allez travailler pendant la formation, vous allez pouvoir vous impliquer directement dans la viabilité de votre projet. Ce document est essentiel pour la recherche de financements et pour la prise de décision. Nombreux sont les chefs d'entreprise qui délèguent cela à leurs conseils. Erreur : votre conseil ne sera pas impliqué directement dans la gestion de votre entreprise, il est seulement un soutien.

A l'issue de ce chapitre, vous obtiendrez clé en main un prévisionnel que vous pourrez présenter aux établissements financiers et toutes autres structures qui vous le demandera. Bien sûr, votre prévisionnel sera validé par nos experts en fin de formation.

IV/ Optimiser la rémunération du dirigeant

- Simulation de la rémunération pouvant être perçue en fonction de la forme juridique, le statut social, le pourcentage de parts dans le capital social et la distribution de dividendes.



Combien vais-je gagner ? A partir de quand ? Quel sera le coût pour mon entreprise ?

Même si l'objectif premier, lors de la création, n'est pas celui de doubler son salaire actuel. Ces questions se posent très vite. Vous aurez la capacité de connaître le montant de la rémunération que vous pouvez percevoir grâce au prévisionnel que vous aurez initialement construit. Effectivement, il existe plusieurs leviers de rémunération que vous maîtriserez à l'issue de ce chapitre.

V/ Piloter son entreprise

- Comprendre l'équilibre financier de son entreprise
 - Le fonds de roulement
 - Le besoin en fonds de roulement et la trésorerie
- Comprendre les documents financiers
 - Principe des charges et produits
 - Bilan
 - Compte de résultat



Une fois le prévisionnel réalisé, nous allons étudier les divers documents comptables et financiers. L'objectif de ce thème sera de comprendre ces documents afin d'obtenir les bons réflexes qui vous permettront de repérer les voyants qui devront vous faire réagir. Par exemple : même si le solde du compte en banque est un « petit indicateur », il n'est pas suffisant pour évaluer de la rentabilité de votre structure, un solde bancaire positif aujourd'hui peut se retrouver très rapidement négatif si la notion de fonds de roulement n'est pas maîtrisée. Un QCM sera à compléter pour l'évaluation de vos acquis.

VI/ Organisation interne de l'entreprise : Boîte à outils

- Organisation administrative : facturation, devis, mentions légales
- Organisation comptable et partenaires : impôts, URSSAF, expert-comptable, banque



Le monde de l'entreprise est un univers qui est en perpétuelle évolution : tant pour vos obligations légales que vos contraintes administratives. Effectivement, vous allez peut-être vous entourer des meilleurs cabinets comptables de la région mais n'oubliez pas que vous devez maîtriser les aspects administratifs de votre entreprise ! Savez-vous que vos numéros de factures clients doivent se suivre ? C'est sûrement logique mais on trouve encore des erreurs comme celles-ci ! Nous réaliserons ensemble vos premiers devis et factures.

A l'issue de ce chapitre, nous allons vous remettre la boîte à outils du dirigeant qui vous permettra de gérer votre facturation et de vous assurer de la bonne conformité de celle-ci.

VII/ Les sources de financement

- Les aides à la création et à la reprise d'entreprise
- Les différents partenaires : banque, région, BPI ...



Il existe plusieurs aides à la création d'entreprise dont vous pouvez bénéficier en fonction de votre situation actuelle. Une liste des différentes aides en fonction de votre territoire et de votre projet sera mise à votre disposition.



SPEECH DE FIN DE SESSION

Cette formation est personnalisée. Nous vous demanderons d'apporter les éléments nécessaires à la construction de votre prévisionnel. Au regard de votre projet vous modéliserez la création de votre entreprise et vous serez en mesure de la piloter !

NOTA BENE

MODALITÉS D'ACCÈS

Cette formation est accessible aux PMR ainsi qu'aux personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant sous réserve de possibilité de la mise en œuvre d'aménagements spécifiques.

DÉLAIS D'ACCÈS

Les dates des sessions de formations sont données à titre informatif. Elles peuvent être modifiées, notamment dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant. Le Kube 311 se réserve le droit d'annuler ou de replanifier la formation concernée dans un délai raisonnable.

ÉVALUATION DES ACQUIS

En fin de formation : un QCM et un questionnaire de satisfaction à chaud seront donnés aux participants.

LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO. Pour plus d'information, notre équipe vous accompagne dans le choix de vos formations et la gestion administrative